

Corsier-sur-Vevey, le 15 novembre 2024

Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis municipal 14/2024 concernant :

Nouvelle demande de crédit pour la réfection et le réaménagement de la route de l'Esplanade

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances était composée comme suit :

MM. Olivier Schorer vice-Président, Roch Genoud, Xavier Fonjallaz, Patrick Marrello et Patrick Groux, rapporteur. Urs Schluechter excusé, Bernard Caron absent.

La commission a siégé le mardi 12 novembre 2024 à la maison de commune de Corsier-sur-Vevey, en présence de Madame la Syndique Arianne Rouge et Messieurs les Municipaux Bernard Schär, Michel Ceppi, Cédric Desmet, Pierre-André Debétaz, Christian Kaelin et Hervé Liniger.

Déroulement de la séance :

M. Bernard Schär nous informe que la Municipalité a tenu compte des remarques qui ont été faites lors du premier préavis et particulièrement pour la circulation des vélos.

Le budget diminue de CHF 15'000.00 avec la suppression de l'ilot en bas de l'Esplanade.

La Municipalité réitère sa volonté de supprimer le trottoir aval dont le maintien coûterait CHF 400'000.00.

Conclusions

La Cofin ne trouve rien à redire et pense judicieux de maintenir la suppression du trottoir.

Au vu de ce qui précède, la commission des finances, à l'unanimité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis 14/2024 tel que présenté, soit:

- a) **d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux mentionnés dans le préavis, pour un montant total de CHF 1'665'000,00, TVA comprise ;**
- b) **de financer cette dépense par la trésorerie courante et par recours à un emprunt, si nécessaire à hauteur de CHF 1'665'000.00, et d'assumer les charges financières y relatives..**

La Commission des finances

Le vice-Président

Le rapporteur



Olivier Schorer



Patrick Groux